



DDT de l'Oise

Commune de MONTREUIL SUR THERAIN

Plan de Prévention des Risques mouvements de terrain différentiels consécutifs au retrait-gonflement des sols argileux

20 octobre 2014

Réunion d'information





DDT de l'Oise

Sommaire

- 1. L'aléa retrait-gonflement**
- 2. Le Plan de Prévention des Risques**



DDT de l'Oise

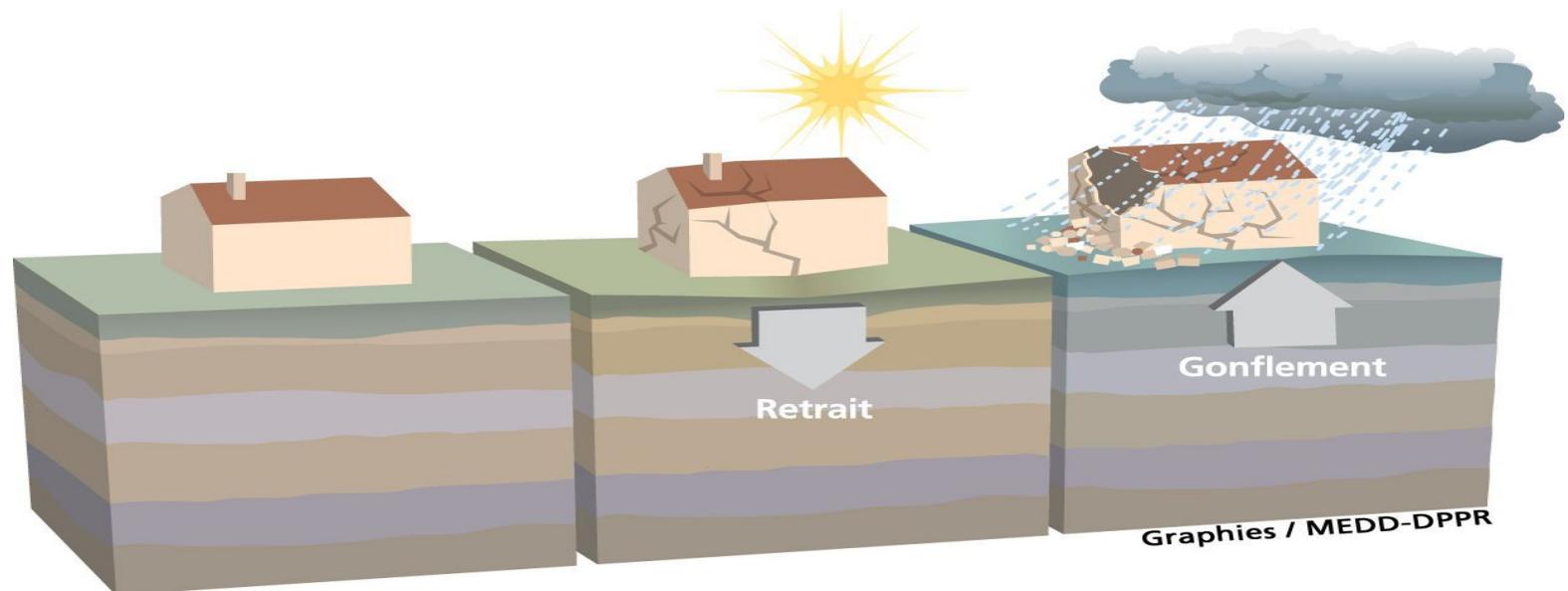
L'aléa retrait-gonflement



DDT de l'Oise

L'aléa retrait gonflement

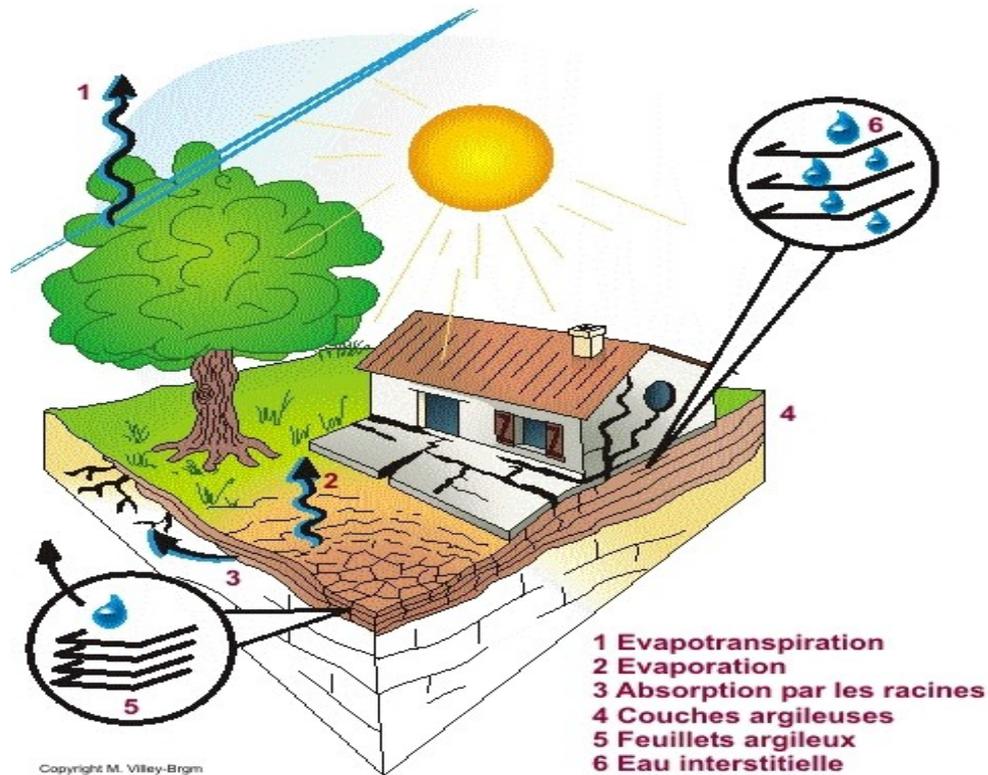
Le phénomène de retrait-gonflement touche les sols à dominante argileuse et se produit en fonction de la variation de leur teneur en eau : le retrait en période sèche et le gonflement en période humide.



Le mécanisme



DDT de l'Oise

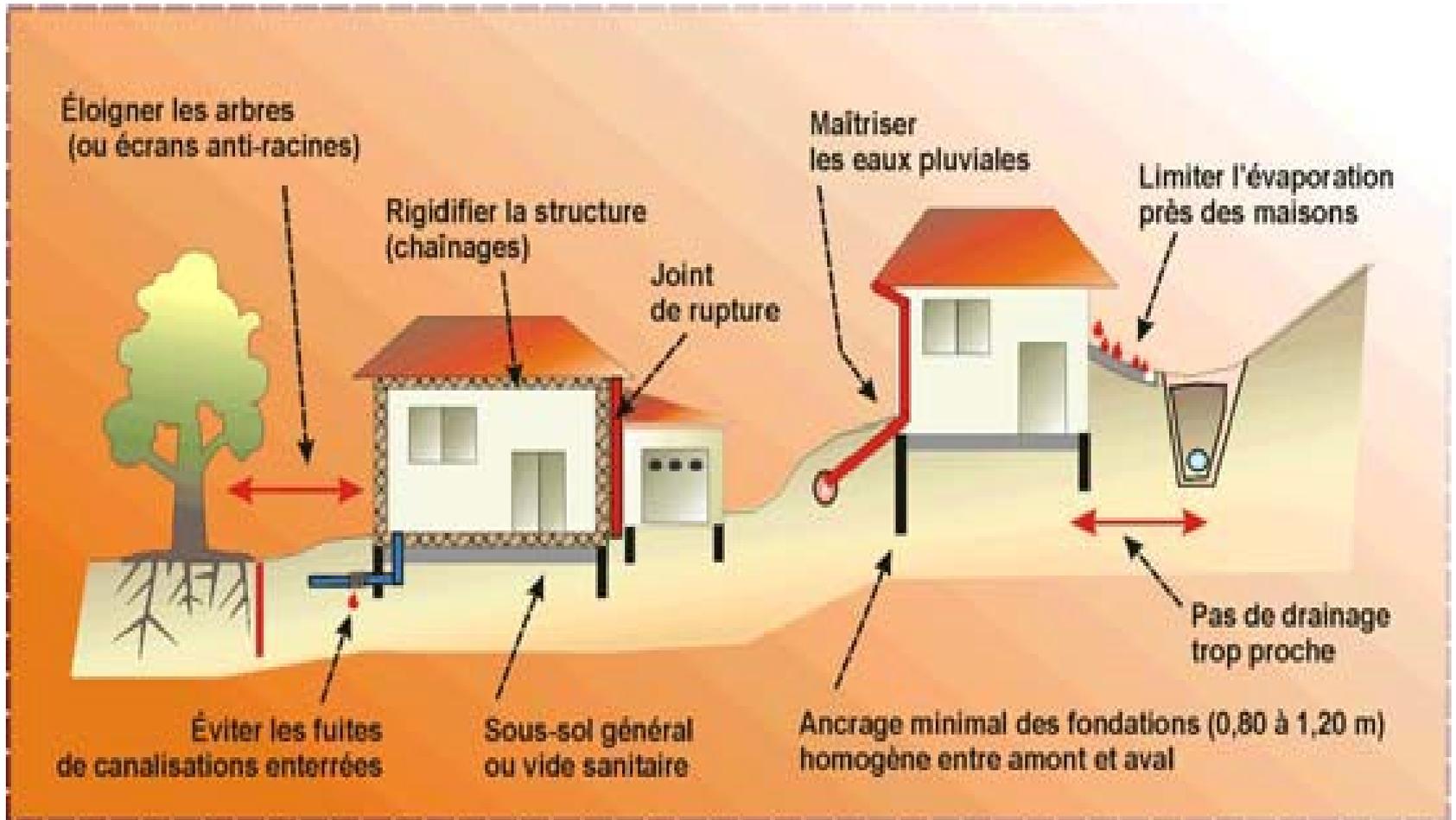


Principaux facteurs de vulnérabilité : rigidité insuffisante, fondations trop superficielles, dallages sur terre-plein, arbres proches, réseaux enterrés fuyards.

Des mesures constructives



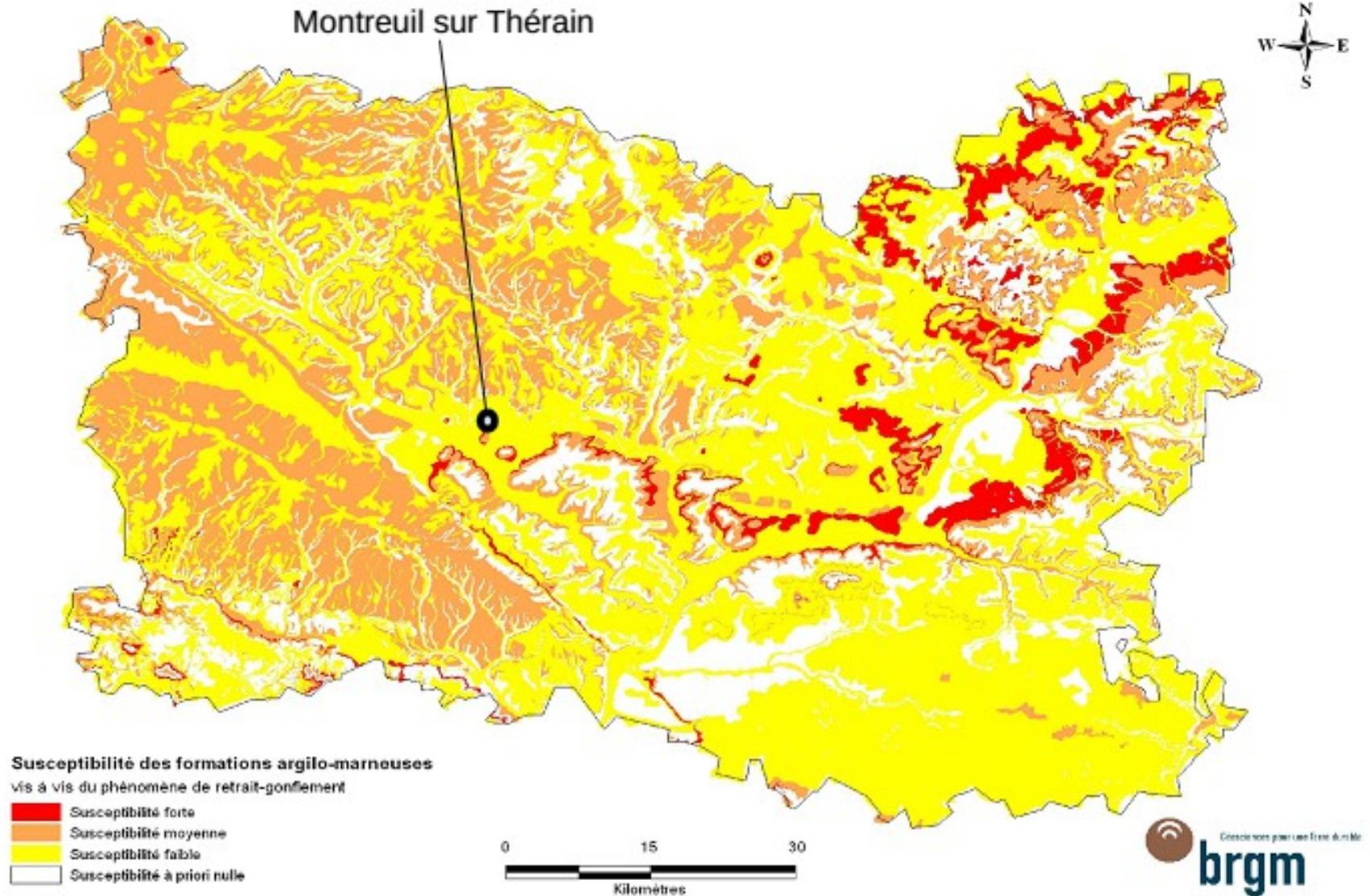
DDT de l'Oise



Carte de l'Oise de l'aléa retrait-gonflement



DDT de l'Oise





DDT de l'Oise

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN)



DDT de l'Oise

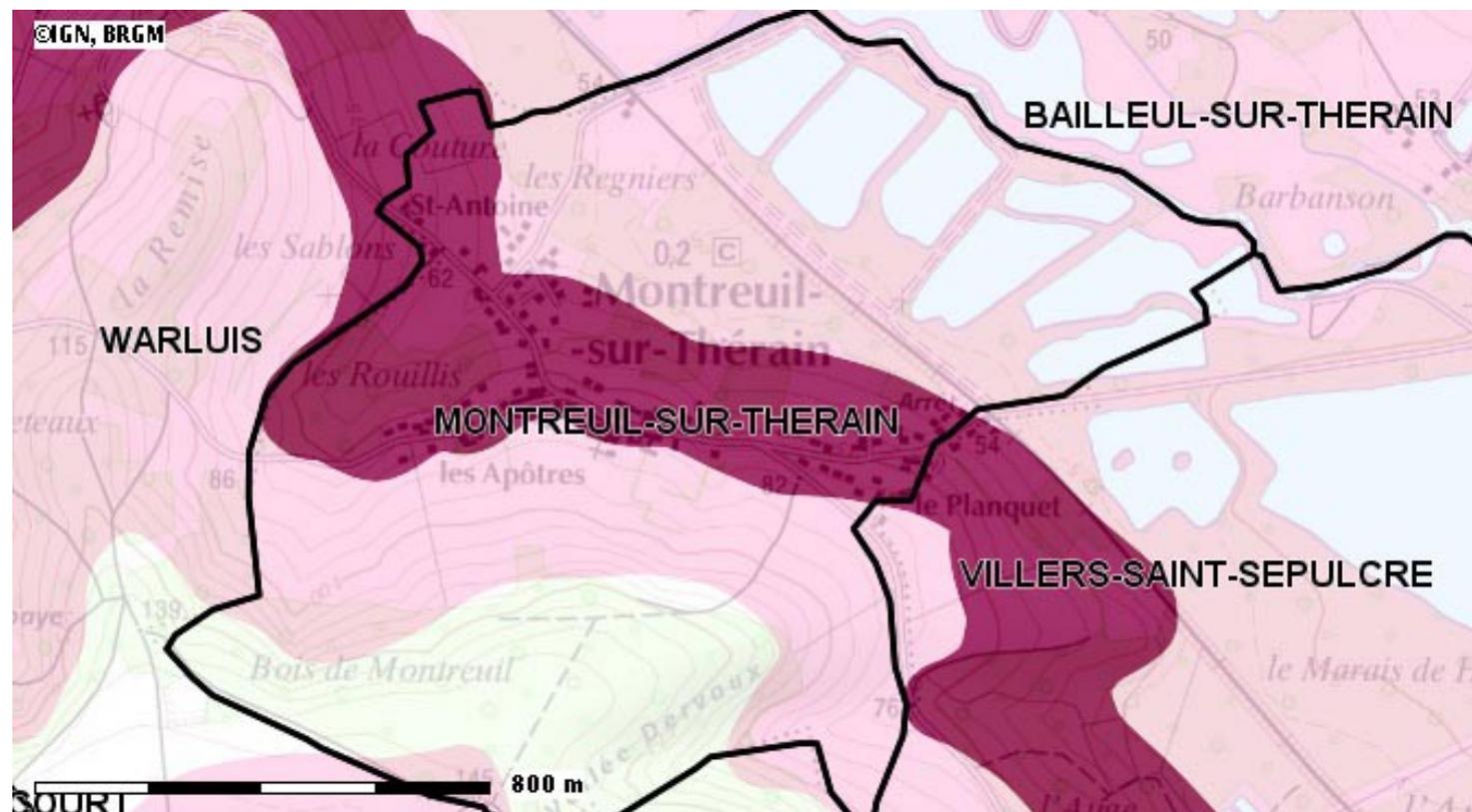
Pourquoi un PPR mouvements de terrain différentiels consécutifs au retrait-gonflement des sols argileux ?

- La décision de prescrire un PPR a été prise par le Préfet pour les communes :
 - qui connaissent potentiellement une urbanisation fortement touchée par l'aléa ;
 - sans document d'urbanisme opposable donc sous le régime du règlement national d'urbanisme pour la gestion de leur urbanisation.
- Le PPR(MT) a pour objectif de délimiter les zones exposées au risque retrait-gonflement des argiles en évaluant l'intensité du risque encouru afin d'intégrer ces risques dans le cadre de la gestion de l'urbanisation de la commune.
- Le PPR(MT) porte surtout sur des prescriptions constructives.

L'aléa retrait-gonflement des argiles sur la commune de **MONTREUIL SUR THERAIN**



DDT de l'Oise



- à priori nul
- faible/moyen
- fort

Le PPR, un outil spécifique de prévention



DDT de l'Oise

Le PPR, c'est :

- ▶ un document de prévention, réglementaire et sectoriel
- ▶ une servitude d'utilité publique

Le PPR explicite la prise en compte des risques dans les autorisations d'urbanisme pour les communes couvertes par le Règlement National d'Urbanisme (RNU).

En tant que Servitude d'Utilité Publique, le PPR est annexé aux PLU ou PLUI quand ceux-ci existent.

Elaboration du PPR : Les acteurs



DDT de l'Oise

- Le PPR est de la compétence de l'**Etat**.
- Le **Préfet** pilote la procédure d'élaboration.
- La **DDT** a en charge la réalisation du PPR.
- Les **maires** et les **collectivités territoriales** sont associés à la procédure d'élaboration du PPR.
- Les **citoyens** peuvent prendre connaissance du PPR tout au long de l'élaboration du document et formuler leurs observations lors de l'enquête publique.

Élaboration du PPR : Composition du dossier



DDT de l'Oise

- La note de présentation ;
- Le règlement ;
- Le plan de zonage réglementaire.

Élaboration du PPR : le phasage

• 2013 :

- Réunion de lancement de l'élaboration du PPR du 6 novembre 2013
- Arrêté préfectoral de prescription le 18 décembre 2013

• 2014

- Phase technique et élaboration du projet (recensement des enjeux, prise en compte de l'aléa ...)
- Réunion en mairie le 7 juillet 2014
- Réunion publique le 20 octobre 2014
- Fin novembre : rendu des questionnaires en mairie

• 2015

- Analyse des questionnaires
- Présentation du projet de PPR complet

• 2016

- Consultation des collectivités territoriales
 - Enquête publique
 - Arrêté préfectoral d'approbation
 - Opposabilité du PPR aux autorisations d'urbanisme.
- NB : La commune devra élaborer un plan communal de sauvegarde dans les 2 ans suivant l'approbation du PPR



DDT de l'Oise



DDT de l'Oise

Questionnaire

- Dégâts :
Recensement éventuel des dégâts sur les habitations.
- Caractéristiques de la construction :
Situation, type, matériaux de construction.
- Caractéristiques du terrain :
En pente, plat, boisé.
- Caractéristiques du sol :
Étude de sols, présence nappe phréatique.



DDT de l'Oise

Merci de votre attention